



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2025 DAE 125 Subvention (36 000 euros) et convention avec l'association FLORIMONT (14^e) pour l'animation du Point Paris Emploi du 14^e.

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération a pour objet l'octroi d'une subvention de 36 000 euros à l'association Florimont dans le cadre de son projet d'animation du Point Paris Emploi situé dans l'annexe de la Mairie du 14^e arrondissement de Paris.

Les Points Paris Emploi (PPE) assurent une mission d'Accueil, d'Information et d'Orientation (AIO) de premier niveau, gratuite et anonyme, à destination de tous les Parisiens.nes en recherche d'emploi, de réorientation professionnelle ou de formation.

Les PPE mettent par ailleurs à disposition des usagers les offres de recrutement à la Ville et de ses entreprises partenaires. Ils relaient l'information concernant les sessions de pré-recrutement et de formation organisées par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) avec les entreprises partenaires de la Ville. Les PPE sont des lieux d'accueil de ces sessions. Les Points Paris Emploi jouent ainsi un rôle actif dans la mise en relation directe des Parisien.ne.s en recherche d'emploi avec les entreprises du territoire qui recrutent.

Les PPE assurent une programmation d'ateliers et d'évènements d'accompagnement à l'emploi (techniques de recherche d'emploi, aide à la rédaction d'un CV, coaching, maîtrise des réseaux sociaux professionnels, etc.).

Enfin, chaque PPE entretient sur son territoire un réseau partenarial avec les autres acteurs de l'emploi et organise des évènements « emploi » comme, par exemple, la Semaine Pour l'Emploi, dont la dernière a eu lieu du 12 au 16 mai 2025.

Le réseau des PPE est piloté par le Bureau de l'Emploi de la DAE. Il est à ce jour composé de 11 points sur le territoire parisien. La gestion d'une partie de ces points est assurée par des partenaires associatifs spécialisés dans l'emploi :

- L'EPEC pour les PPE des 10^e et 18^e arrondissements,
- L'AFPA pour le PPE du 11^e arrondissement,
- L'École de la 2^e chance pour le PPE du 19^e arrondissement,
- La Mission locale de Paris pour les PPE des 13^e et 20^e arrondissements, ainsi qu'au sein du Quartier Jeunes implanté dans Paris Centre.

D'autres PPE sont gérés par des services rattachés à la Ville :

- La Maison Étudiante (DAE) pour les PPE des 3^e et 6^e arrondissements,
- L'Espace Parisien pour l'Insertion Moisant (DSOL) pour le PPE du 15^e arrondissement.

Enfin le Point Paris Emploi du 14^e, hébergé au premier étage de l'annexe de la Mairie du 14^e arrondissement, situé 26 rue Mouton Duvernet, était animé depuis avril 2023 par l'association ESPEREM. Cette association, ayant dû arrêter en mars 2025 l'ensemble de ses activités liées à l'insertion et la formation, n'a pas poursuivi son projet d'animation du PPE au-delà du 31 mars 2025, date de fin de la convention entre l'association et la Ville. Il est ainsi proposé que l'association FLORIMONT, sur la base de son projet, résumé ci-dessous, anime le Point Paris Emploi du 14^e.

L'association FLORIMONT, dont le siège social est situé au 5-9 place Marcel Paul 75014 Paris, contribue depuis plus de 25 ans à l'insertion sociale et professionnelle des parisiens.nes les plus éloigné.e.s de l'emploi et bénéficie d'un ancrage territorial fort au sein du 14^e arrondissement, où elle développe des actions, dont certaines sont soutenues par la Ville de Paris, pour accompagner le développement associatif local, contribuer à l'insertion des habitants, et favoriser la vie sociale et culturelle.

Dans le cadre de son projet d'animation du PPE du 14^e, FLORIMONT mobilisera des professionnels pour assurer un accueil et une orientation du public sur 5 demi-journées par semaine. L'association proposera également des ateliers collectifs et rendez-vous individuels visant à favoriser l'inclusion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. FLORIMONT propose dans sa programmation de travailler avec les acteurs de l'emploi du 14^e arrondissement et de participer activement au réseau des autres Points Paris Emploi.

La Mairie du 14^e arrondissement met à disposition de FLORIMONT les locaux du Point Paris Emploi, situé dans son annexe, au 26 rue Mouton Duvernet. La Mairie du 14^e contribuera aux orientations proposées à l'association et assurera un suivi de son projet, aux côtés de la DAE.

Afin de permettre à l'association FLORIMONT de mettre en œuvre son projet d'animation du Point Paris Emploi du 14^e, je vous propose de lui accorder notre soutien par l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 36 000 euros, et à signer la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux entre la Ville de Paris, la Mairie du 14^e arrondissement et l'association FLORIMONT, dont le texte est joint à cet exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

